

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 341-2013
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2013.1583

Déposée le: 28.11.2013

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Müller (Langenthal, PS) (porte-parole)
Steiner-Brütsch (Langenthal, PEV)
Grimm (Burgdorf, pvl)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Amélioration des conditions de circulation à Aarwangen

Depuis des années, on essaie d'améliorer l'accès à la Haute-Argovie et d'aménager une bretelle autoroutière. L'an dernier, les Chambres fédérales se sont déterminées clairement, refusant d'inscrire la bretelle de la Haute-Argovie ainsi que celle de l'Emmental d'ailleurs dans le réseau des routes nationales. Dans ces conditions, il est devenu quasiment impossible de réaliser les projets dans leur forme originelle.

Il faut maintenant se demander comment néanmoins améliorer dans des délais utiles les conditions de circulation dans la commune d'Aarwangen.

Le Conseil-exécutif est dès lors prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quel est le degré de priorité accordé désormais à la planification du projet concernant la Haute-Argovie ?
2. Quelles mesures seront prises pour fluidifier et modérer le trafic à Aarwangen ?

3. Quel est le calendrier des projets ?
4. Pourquoi a-t-on fait des sondages par forage pour la bretelle Ouest alors que la Confédération a nettement refusé de cofinancer cette variante ?
5. Quand peut-on espérer une amélioration pour les riverains et les automobilistes accablés par la situation à Aarwangen ?